



DÉVELOPPER PLUS QU'UNE APTITUDE UNE ATTITUDE

Codes stage :

T2CAR1
T2CAR2

Durée :
1+1 jour/7h+7h



PREVENTION DU RISQUE ROUTIER

Public

Dirigeants d'entreprise et référents risques professionnels dans le transport routier.

Prérequis

Aucun pour dirigeants. Pour les référents risques professionnels avoir suivi et validé les 4 modules d'autoformation en ligne de l'INRS « acquérir des bases en prévention des risques professionnels » pour les acteurs prévention. <https://www.eformation-inrs.fr/formation/8>

Objectifs pédagogiques

- 1) Contribuer à la réduction du risque routier : évaluer le risque routier, définir et mettre en place un plan de prévention du risque routier sur la base des quatre managements
- 2) Analyser une situation de travail et proposer des améliorations/mesures de prévention

Programme

1° JOUR ACCUEIL - Tour de table et présentation du stage

Exercices pratiques de conduite PL sur piste avec accident :

Les règles de sécurité sur les pistes :

montée et descente de cabine, installation au poste de conduite, la ceinture de sécurité, la boîte de vitesse, la discipline sur la conduite en convoi, respecter les inter-distances.

Mesure des distances nécessaires pour s'arrêter : les distances de freinage

- estimation d'une distance d'arrêt en fonction de la vitesse ;
- les écarts avec la réalité.

Mesure du temps nécessaire pour s'arrêter

- estimation du temps minimum permettant une conduite sûre ;
- la transposition dans la réalité.

RETOUR EN SALLE

Débriefing sur les erreurs de jugement et les accidents occasionnés.

A partir de ces exercices, mise en évidence de l'intérêt de mettre en place un plan d'action santé/sécurité dans l'entreprise pour préserver l'intégrité physique des personnes et diminuer les coûts.

A) Créer un document pédagogique à l'usage des conducteurs pour traiter les problèmes rencontrés lors des exercices

B) Identifier les risques dans l'entreprise et notamment au niveau des déplacements routiers

- 1 Gestion des déplacements
- 2 Gestion du parc
- 3 Gestion des communications
- 4 Gestion des compétences.

Les stagiaires devront travailler à l'élaboration d'un plan d'actions pour leur entreprise

2° JOUR (non consécutif)

Uniquement pour les référents risques professionnels

Analyse des documents établis en B)

C) plan d'actions à mettre en place pour les diminuer/annuler: travail sur le plan d'action

Mise en œuvre des solutions trouvées en A).

Sensibilisation à une gestion appropriée d'une situation réelle d'incident/accident.

Cas pratique : protéger, alerter, secourir.

EVALUATION DU STAGE ET SYNTHESE

Présentation
multimédia



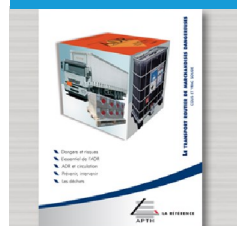
Méthodes
pédagogiques

Théorie = 40%

Exercices = 60%



Livret de stage



Délivrance d'une
attestation de stage